



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 14/07/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 11 juillet
2023
Qe-2023/40**

Aujourd'hui 11 juillet 2023, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 14h45, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent à partir de 15H45, Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 18H25. Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17H00, Madame Béatrice SABOURET présente jusqu'à 18H20, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19H50.

Excusés :

**Question écrite présentée par Madame Géraldine AMOUROUX
pour une adéquation de l'offre d'accueil des tout-petits à la
demande des parents**

Madame Géraldine AMOUROUX, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux maintient depuis plusieurs années un bon taux de couverture de l'offre d'accueil des jeunes enfants (0-3 ans). Une recherche continue d'amélioration doit néanmoins être menée. Trop de parents souffrent encore de difficultés à trouver un accueil à leur enfant.

La ville de Bordeaux affirme son ambition pour développer davantage encore les places d'accueil pour les plus jeunes, d'une part, tout en maintenant l'offre actuelle, d'autre part. Elle s'engage à une compensation des places de crèche qui seraient supprimées.

Sur le développement de nouvelles places, une recherche continue de projets nouveaux doit être menée. Seulement 14 places de crèches supplémentaires ont été financées par la Ville entre 2021 et 2022, alors que le projet de mandature prévoyait d'« augmenter l'offre adaptée pour la garde des jeunes enfants de manière équilibrée dans les quartiers pour garantir le libre choix de garde et l'égalité femmes/hommes ». Trop peu de projets ont été décidés depuis 2020 : l'extension de la crèche Armand Faulat comme la construction de la crèche Benauges III figuraient déjà au PPI de 2019. Sans marquer un plus grand volontarisme, l'objectif affiché de 500 nouvelles places de crèche ne sera pas atteint en 2026.

En outre, sur le maintien de l'offre : l'objectif de 500 nouvelles places est d'autant plus mis à mal que se profile pour 2024, la fermeture ou la transformation de pas moins de cinq crèches municipales : une fermeture de la crèche Cité administrative à Caudéran, des crèches Chartrons 1 et 2, de la crèche Gendreau au Grand parc, de la crèche Argentiers en centre-ville ou encore de la crèche Albert Barraud au quartier Saint Seurin. Cela correspond à 223 places de moins qu'il appartiendra à la ville de compenser.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 juillet 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Géraldine AMOUROUX